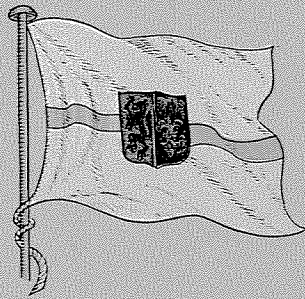


# YACHT CLUB BASQUE



SEMAINE INTERNATIONALE  
DE LA COTE BASQUE  
du 3 au 11 Septembre 1939.



**YACHT CLUB BASQUE**  
**Club House - Fort du Socoa.**

**CHALLENGE**  
**de la Côte Basque**  
**de la Classe Internationale des Stars.**

**Résumé du Règlement.**

**TROPHÉES ET PRIX :** Offerts par le Marquis de Jaucourt, Président du Yacht Club Basque et par Jean Larivière, Commodore.

Perpétuels, mais une réduction est offerte, chaque année, au vainqueur.

Chaque épreuve est dotée de coupes.

**CARACTERE :** Epreuve annuelle se courant toujours à Saint-Jean-de-Luz, en mer.

Soumise aux règlements de l'I. S. C. Y. R. A., sanctionnée catégorie « C ».

Championnat ouvert à tous les Membres de la Star Class, sans limitation du nombre des représentants de chaque flotte.

L'équipage doit être amateur et appartenir à un Club reconnu par l'autorité nationale du pays intéressé.

**ENGAGEMENTS :** A adresser au Yacht Club Basque au moins 10 jours avant la 1<sup>re</sup> épreuve.

Ils doivent indiquer les nom et numéro du bateau, nom de la Flotte et du Yacht Club représentés, les noms et adresses des équipes, le fac-similé du pavillon de course du propriétaire.

**CLASSEMENT :** Le classement se fait par addition de points après cinq épreuves suivant le système accepté pour le Championnat du Monde.

**PARCOURS :** Les parcours sont d'environ 10 milles dans la mesure où les conditions locales le permettent; les parcours se rapprochent de ceux qui sont adoptés par le Championnat du Monde, et deux des épreuves sont disputées sur des parcours au vent et retour.

**VITESSE LIMITE :** 3 milles à l'heure au minimum.

**JURY :** Composé des représentants des Flottes engagées et d'un représentant du Yacht Club Basque.

**REGLEMENT :** Les courses sont disputées sous le règlement de l'I. S. C. Y. R. A. et les prescriptions particulières à la France édictées par l'Union des Sociétés Nautiques Françaises.



**CHALLENGE**  
**of the Côte Basque for the International Star Class.**

**Summary of the Rules.**

**TROPHY & PRIZES** : Presented by the Marquis de Jaucourt, and M. Jean Larivière, President and Commodore of the Yacht Club Basque.

The Trophy is perpetual, but a replica will be given each year to the winner.

Cups are presented for each race.

**CHARACTERISTICS** : The race to be annual, and to be sailed without variation, in the sea off St-Jean-de-Luz ; under the regulations of the I. S. C. Y. R. A. category « C » rules.

The Championship is open to all members of the Star Class, without limitation of the number of representatives from each fleet.

The crews must be amateur, and must belong to Clubs recognised by the national authority of the Country to which they belong.

**ENTRIES** : To be in the hands of the Yacht Club Basque at least ten days before the first race.

They must indicate the name, and number of each boat, name of the fleet and Yacht Club represented, names and addresses of the crews, and must also give a facsimile of the owner's racing flag.

**CLASSIFICATION** : Total points system, after five races, according to the system adopted in the World Championship.

**COURSE** : As far as local conditions will permit, the distance of each race to be approximately 10 miles, and the courses to approximate, as far as possible, those adopted in the World Championship, two of the races to be on a windward and leeward course.

**SPEED LIMIT** : Three miles per hour minimum.

**JURY** : To be composed of representatives of the fleets engaged, and of one representative of the Yacht Club Basque.

**RULES** : The races to be run under the Rules of the I. S. C. Y. R. A. and the particular regulations applying to France as laid down by the Union des Sociétés Nautiques Françaises.

## SEMAINE INTERNATIONALE DE LA COTE BASQUE

### PROGRAMME



- 3 Septembre : Journée du Cercle de la Voile de Paris.  
12 h. 30. — Coupes pour Stars et Monotypes Minima de la Manche.
- 4 Septembre : 12 h. 30. — Coupes des Villes de la Côte Basque.  
22 h. — Soirée de gala. Remise des Coupes.
- 5 Septembre : 12 h. 30. — Challenge de la Côte Basque. 1<sup>re</sup> course.  
18 h. 30. — Réception à « Arrantegia » (Socoa) par le Comte Jean de Bagnaux, Vice-Président du Y. C. B.
- 6 Septembre : 12 h. 30. — Challenge de la Côte Basque. 2<sup>e</sup> course.
- 7 Septembre : Repos. Visite du Pays Basque.
- 8 Septembre : 12 h. 30. — Challenge de la Côte Basque. 3<sup>e</sup> course.  
18 h. 30. — Réception à « Ibaia » (Biarritz) par M. Jean Larivière, Commodore du Y. C. B.
- 9 Septembre : 12 h. 30. — Challenge de la Côte Basque. 4<sup>e</sup> course.
- 10 Septembre : 12 h. 30. — Challenge de la Côte Basque. 5<sup>e</sup> course.
- 11 Septembre : 12 h. 30. — Match C. V. P.-Ecole de Navigation du Y. C. B. sur Monotype Minima de la Manche.  
18 h. — Cocktail offert au Y. C. B. par le Marquis de Jaucourt, Président du Yacht Club Basque.  
21 h. — Dîner offert aux concurrents.  
22 h. 30. — Soirée de gala. Remise des Coupes.

---

Au premier de chaque épreuve de la Coupe Challenge, il sera attribué une coupe spéciale, coupe offerte par le Marquis de Jaucourt, M. Jean Larivière, M. Pierre C. Merillon, Comte Jean de Bagnaux, M. François Faure.

Les Stars de la catégorie « B » prendront le départ avec ceux de la catégorie « A » ; ils recevront pour le classement général des cinq épreuves des coupes offertes par M. Pierre C. Merillon, M. Marcel Dufourcet, M. Pierre Bouvet, M. Camille Mony, M. François Faure.

**REGATTA WEEK PROGRAMME  
OF THE « YACHT CLUB BASQUE »**



- 3rd September : 12 h. 30. — « Cercle de la Voile de Paris » races for Stars and M. M. M.
- 4th September : 12 h. 30. — Race for cups presented by towns on the Côte Basque.  
22 h. — Gala at the Yacht Club Basque, presentation of prizes, and dance.
- 5th September : 12 h. 30. — Côte Basque Challenge. 1st race.  
18 h. 30. — Reception at the Villa « Arrantegia » (Socoa) by Count Jean de Bagneux, Vice-President of the Yacht Club Basque.
- 6th September : 12 h. 30. — Côte Basque Challenge. 2nd race.
- 7th September : Repose. Visit to the Basque Country.
- 8th September : 12 h. 30. — Côte Basque Challenge. 3rd race.  
18 h. 30. — Reception at the Villa « Ibaña » (Biarritz) by M. Jean Larivière, Commodore of the Y. C. B.
- 9th September : 12 h. 30. — Côte Basque Challenge. 4th race.
- 10th September : 12 h. 30. — Côte Basque Challenge. 5th race.
- 11th September : 12 h. 30. — Match C. V. P.-Yacht Club Navigation School on M. M. M. for « Ihurzuria » Cup.  
18 h. — Cocktail party to be held at the Fort of Socoa by the Marquis de Jaucourt, President of the Yacht Club Basque.  
21 h. — Dinner in honour of the Competitors.  
22 h. 30. — Gala, presentation of prizes, dance.

---

In addition to the Challenge Cup, a special Cup will be presented, to the winner of each race by the Marquis de Jaucourt, M. Jean Larivière, M. Pierre C. Merillon, Count Jean de Bagneux, and M. François Faure.

Stars of category « B » will start with those of category « A »; for general classification, they will receive Cups presented by Messrs. Pierre C. Merillon, Marcel Dufourcet, Camille Mony, François Faure and Pierre Bouvet.



## CONDITIONS GENERALES

### GENERAL CONDITIONS



**ENGAGEMENTS :** Sans limitation de nombre de bateaux par flottes.  
A adresser au Yacht Club Basque avant le 26 Août 1939.

**ENTRIES :** Entries of each fleet not restricted.  
To be sent to the Yacht Club Basque (Fort du Socoa, Ciboure, Basses-Pyrénées, France) before August 26th 1939.

**MESURES :** Les bateaux et les voiles devront être à la disposition du Comité un jour avant la première course de chaque série.

**MEASURING :** Boats and Sails must be at the disposal of the Committee the day before the first race of the serie.

**TRANSPORTS :** Les bateaux devront être adressés au Yacht Club Basque en gare de Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées) France.

**TRANSPORTATIONS :** Boats must be sent to the Yacht Club Basque, « en gare de Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées) France. »

**MISE A TERRE, MOUILLAGE, REMORQUE :** Les mises à terre au Fort du Socoa pourront être effectuées journellement au moyen des grues électriques mises gratuitement à la disposition des concurrents. Des mouillages pourront également être mis à la disposition des concurrents et les vedettes du Y. C. B. assureront la mise à bord des équipages et tous remorquages nécessaires.

**HAUL OUT, MOORING, TOWING :** Haul out at the Fort du Socoa will be provided for by means, of electric cranes, put at the disposal of the competitors, free of charge. The Y. C. B. will insure mooring transportation of crews, and if necessary, towing, by motorboats of the Club.

**LOGEMENTS ET REPAS :** Les coureurs des flottes étrangères seront les hôtes du Yacht Club Basque.  
Dans la mesure du possible, des facilités de logement seront offertes aux coureurs des flottes françaises et il leur sera fait des conditions spéciales au restaurant.

**ACCOMODATIONS AND MEALS :** Members of the foreign fleets will be the guests of the Yacht Club Basque during the races.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Where to write for advance information :

M. Marcel DUFOURCET. L'Orée-Beyris, Bayonne B. P. (France).  
le Cercle de la Voile de Paris, 130, faubourg Saint-Honoré, Paris.